

• (1710)

Monsieur le Président, je vois que vous vous apprêtez à m'ôter la parole. Je pourrais aborder bien d'autres sujets, mais j'en resterai là.

M. le vice-président: Y-a-t-il des députés qui veulent poser des questions ou faire des remarques? S'il n'y en a pas, la parole est au député de Bow River (M. Taylor).

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, c'est la quatrième fois que je prends la parole au sujet de cette mesure. Ce projet de loi m'est donc de plus en plus familier.

Je le trouve maintenant beaucoup plus satisfaisant qu'il ne l'était au départ. Il était alors inacceptable sur bien des plans, surtout en ce qui concerne la responsabilité financière. La Société pour l'expansion des exportations avait été autorisée à emprunter 2 milliards et à multiplier ce chiffre par dix, afin d'emprunter 20 milliards sans consulter le Parlement du Canada. C'est cela qui nous inquiétait le plus.

J'ai entendu un député demander aujourd'hui pourquoi ce débat s'était éternisé. C'est justement pour cette raison. Il s'agit là d'un aspect important de la démocratie parlementaire. Si nous ne pouvons plus exercer de contrôle sur le Trésor public, il n'y a plus de démocratie parlementaire comme celle que décrivait hier le premier ministre de Grande-Bretagne. Le gouvernement doit assumer ses responsabilités. S'il le fait, les députés représentent vraiment leurs électeurs.

Comme je l'ai déjà dit, à une certaine époque, la représentation était directe. Quant le Parlement a été créé, tout le monde est venu voir ce qui s'y passait. Tout le monde était là. Chaque citoyen votait comme il estimait devoir le faire. C'était la vraie démocratie. Quand la société et la population se sont élargies, c'est devenu impossible, si bien que nous avons envoyé des députés au Parlement pour représenter 5,000 personnes, 10,000 personnes, et aujourd'hui, certains députés représentent même plus de 100,000 personnes.

Avec l'expansion démographique, il est devenu difficile de traduire les sentiments de la majorité des électeurs d'une circonscription, mais le député en a néanmoins le devoir. Il peut le faire de diverses façons. Par exemple, il peut défendre certains principes au moment des élections et, s'il est élu, les électeurs s'attendent alors à ce qu'il reste fidèle à ces principes. Ou encore, il peut tenir une série d'assemblées publiques pour savoir exactement ce que souhaitent ses électeurs, comme je l'ai fait à propos du Pas du Nid-de-Corbeau. Les cinq assemblées qui ont eu lieu dans ma circonscription ont attiré bien des gens représentant différents métiers et professions. Il y avait des agriculteurs, des hommes d'affaires, des éleveurs de porcs et de bestiaux, des céréaliers et des conditionneurs. Ils ont dit à leur député comment ils voulaient qu'il vote à la Chambre des communes. Presque à l'unanimité, ils voulaient que leur député vote en faveur de la liberté de choix, le fondement de notre démocratie.

Quand nos ancêtres sont allés défricher l'Ouest, ils étaient résolus. Ils n'étaient pas riches, mais le travail ne leur faisait pas peur. Ils ne possédaient guère plus que les vêtements qu'ils portaient, mais ils avaient décidé de se constituer un patrimoine, de produire quelque chose dont leurs enfants seraient

Expansion des exportations—Loi

fiers. La responsabilité était une des qualités qu'ils voulaient transmettre. Le père achetait une ferme et ses enfants lui aidaient. Ils apprenaient le sens des responsabilités à la ferme. C'était la même chose dans les camps de mineurs. On nous a appris à être responsables.

Je me souviens du temps où mon voisin me payait 25c. par jour pour m'occuper de ses vaches. Je les menais sur la colline à 7 heures le matin et j'allais les chercher à 18 heures le soir à mon retour de l'école. J'étais payé 25c. par jour pour le faire. Je me souviens que ma mère m'avait dit que je gagnais \$1.75 par semaine et que je devais être responsable de cet argent. Elle m'avait demandé ce que je comptais faire de mon argent dans dix semaines. J'avais des comptes à rendre. Voilà la leçon que les fonctionnaires de l'État doivent apprendre.

Aux termes de cette mesure, la SEE sera maintenant beaucoup plus responsable, peut-être pas autant que nous le souhaiterions, mais sûrement beaucoup plus qu'avant. Que dire de toutes les autres sociétés? Que dire du gouvernement? Nous voulons que le Parlement canadien soit responsable. Nous ne sommes pas à Moscou où le gouvernement agit comme bon lui semble à l'insu de la population. Le gouvernement dit tout simplement aux gens ce qui est bon pour eux. Ce n'est pas ce que nous voulons au Canada.

Nous voulons que, dans la mesure du possible, les membres d'un Parlement démocratique reflètent la pensée de leurs électeurs. Autant que possible, nous voulons que le gouvernement tiennent compte de leur point de vue dans son administration, dans sa politique et dans ses lois. C'est ça la démocratie, mais nous semblons l'avoir oublié.

Monsieur le Président, pensez-vous que les Canadiens—peu importe qu'ils habitent dans l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique, au Yukon, dans les territoires du Nord-Ouest ou dans les réserves indiennes—auraient été d'accord pour que leur pays s'endette en dépensant plus qu'il ne gagne cette année, en dépensant 31 milliards de dollars de plus qu'il ne perçoit? Jamais de la vie, monsieur le Président.

Je représente trois réserves indiennes et j'ai rencontré leurs conseils de bande. J'ai appris à respecter ces gens. Nos Indiens ne sont pas des analphabètes comme on peut le penser. Ce sont des gens d'affaires. Certains de mes électeurs indiens sont venus une fois me demander le moyen d'être responsables quand, après avoir sollicité une subvention au début du printemps en vue d'installer un système d'égouts dans la réserve, le gouvernement la leur a accordée en octobre et voulait qu'ils dépensent les crédits tout de suite sans quoi ils les perdraient. Ils ont donc tâché de dépenser l'argent au lieu de le perdre. Mais voilà qu'ils ont été obligés d'effectuer ces travaux malgré le gel, les pires conditions pour installer des canalisations. Dans l'Ouest, nous avons souvent de la neige vers la mi-octobre. Il peut neiger même avant, mais j'ai vu des hivers très rigoureux commencer dès le 15 octobre. Ces Indiens ont donc tenté d'installer un système d'égouts au mois de novembre. C'était du gaspillage de fonds publics.